

" LES SAINTS "

H
8390
(11)

Sainte

Marie-Madeleine Postel

(1756-1846)

par

S. G. M^{gr} GRENTE

ÉVÊQUE DU MANS

Ouvrage couronné par l'Académie française

CINQUIÈME ÉDITION

Victor Lecoffre

REGISTRE DÉPÔT LEGAL

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

17.9.1925

2076

C. 227

Sainte
Marie-Madeleine Postel

1488

S. H.

8390

(11)

DU MÊME AUTEUR

*L'Académie française a décerné, en 1924, à S. G. Mgr Grente
le prix Vitet pour l'ensemble de ses œuvres.*

Le Poète Jean Bertaut, abbé d'Aunay, premier aumônier de la Reine, évêque de Séez (1552-1611), in-8° raisin de xv-438 pages, orné d'une héliogravure et de fac-simile d'autographes, 2^e mille (V. Lecoffre, Paris).

Quæ fuerit in Cardinali Davy du Perron vis oratoria, in-8° raisin de 100 pages (V. Lecoffre, Paris).

La Composition et le Style. Principes et conseils, in-16 couronne de viii-296 pages, 7^e édition, 27^e mille (G. Beauchesne, Paris).

Saint Pie V (1504-1572), un vol. de x-252 pages, de la collection « *Les Saints* », 3^e mille (V. Lecoffre).

Semailles et Semeurs, Propos d'éducation, un vol. in-16 grand jésus de iv-298 pages, 2^e mille (G. Beauchesne).

Une Mission dans le Levant, un vol. in-8° cavalier de vi-350 pages, illustré de 11 gravures, 5^e mille (G. Beauchesne).

Aux Parents. Les vices actuels de l'éducation familiale. Un volume in-16 de 216 pages, 5^e mille (G. Beauchesne).

Œuvres oratoires et pastorales, TOME I^{er}, un vol. in-8° cavalier de 480 pages (G. Beauchesne).

TOME II, un vol. in-8° cavalier de 362 pages (G. Beauchesne).

TOME III, un vol. in-8° cavalier de 360 pages (G. Beauchesne).

TOME IV (*en cours*).

" LES SAINTS "

Sainte

Marie-Madeleine Postel

(1756-1846)

par

S. G. M^{GR} GRENTE

ÉVÊQUE DU MANS

CINQUIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

J. GABALDA, Éditeur

RUE BONAPARTE, 90

1925



Documents de la première édition.

NIHIL OBSTAT

Romae, die 2 februarii 1917.

Carolus SALOTTI, S. C. Adv.

Sac. Rit. Cong. Assessor.

IMPRIMATUR

Constantius, die 8^a februarii 1917.

† JOSEPHUS,

Ep. Constantiens, et Abrincens.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 15^a februarii 1917.

E. THOMAS.

V. G.

AVANT-PROPOS

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Il nous plaît de relater ici les circonstances qui ont accompagné cette biographie.

Quand M. Henri Joly nous eut confié la mission d'écrire, pour la collection « Les Saints », la vie de la Mère Marie-Madeleine Postel, nous nous y empressâmes pieusement. Mais M^{sr} Legoux, qui a dirigé et présidé avec tant de compétence et de zèle les divers procès canoniques, et consigné en deux volumes grand in-8° tout ce qui concerne la bienheureuse, nous demanda expressément d'y renoncer. Par déférence et affection nous accédâmes à son désir.

Alors M. Joly, afin d'atténuer nos regrets, nous envoya une liste de saints à choisir. Parmi eux se trouvait saint Pie V. Né le jour de sa fête, nous vîmes là une attention providentielle, et notre

*

choix se fixa sur-le-champ. Nous ne nous doutions pas, à ce moment, de toutes les joies que cette étude nous a ménagées, et dont nous tenons encore à remercier Dieu.

Or, à peine l'histoire de saint Pie V avait-elle paru, que M^{re} Legoux nous invita lui-même à publier dans la collection « Les Saints » celle de la Mère Postel. Ainsi la bienheureuse ne s'était écartée, semble-t-il, un instant, que pour nous présenter l'illustre pape; aussitôt elle revenait vers nous avec une fidélité qui récompensait notre dévotion pour elle, et où nous ne pouvons laisser d'apercevoir agréablement une marque de sa protection.

Qu'est-ce donc que la Mère Marie-Madeleine Postel? Une simple religieuse, fondatrice de congrégation, dont l'existence ne fut marquée par aucun événement qui émût le grand public, mais une âme vigoureuse, désintéressée, et si ardente au bien que le décret de béatification la déclare parvenue, « d'après le jugement de tous, au faite de la perfection ».

Quoique les solennités romaines qui l'acclamèrent, et les services rendus en divers postes par ses filles, les *Sœurs des Écoles chrétiennes de la Miséricorde*, aient propagé son renom hors du diocèse de Coutances, ses mérites n'ont pas obtenu encore de la foule l'estime et la vénération qui leur sont

des. Le soin jaloux qu'elle prit de ne jamais faire parler d'elle, et d'accomplir le bien dans le secret, se prolonge, dirait-on, au delà de la tombe.

Mais Dieu a des retours qui glorifient les humbles, à proportion même des efforts que ceux-ci déploient pour se dérober aux éloges. Ce livre servira les desseins de sa Providence en rendant plus précis chez un grand nombre, et en révélant à plusieurs, les détails d'une sainteté peu commune.

Nous l'avons écrit de bonne foi, non avec l'intention de dresser un panégyrique continu, mais presque la curiosité de découvrir quelques ombres, pour nous garantir du reproche de partialité. Le lecteur jugera si, après l'examen le plus minutieux, notre admiration n'a pas eu raison de se déclarer, devant ces preuves de vertu péremptoires.

Tant de difficultés, de périls et de souffrances, mais tant de volonté et de persévérance dans le dessein; tant d'oubli de soi et de confiance en Dieu; tant de délicatesse et de ferveur, que le ciel nimbe déjà de faveurs surnaturelles, gagnent invinciblement la sympathie.

Opportune en soi par des leçons si hautes, la biographie de la bienheureuse Marie-Madeleine Postel l'est, de plus, aujourd'hui, pour une double cause.

D'abord, comme l'écrivait Pie X : « Dieu veut que ces exemples d'éminentes vertus et d'intrépide

courage soient rappelés au milieu de la crise terrible que traverse l'Eglise et du danger qui menace le culte divin lui-même, afin que les femmes catholiques de France comprennent qu'il y a là un modèle proposé à leur imitation ».

Ensuite, au moment où les ruines s'accumulent, où monuments et églises s'écroulent et sont nivelés par l'effroyable guerre, quel réconfort et quel exemple, que le zèle et la ténacité de cette octogénaire, commençant et poursuivant, malgré les traverses des hommes et des choses, et sans ressources, la restauration magnifique d'une abbaye délabrée, dont les murs chancelants, la voûte béante et tout l'aspect lamentable offraient déjà l'image de ces édifices et sanctuaires de l'Artois et de la Champagne, meurtris ou renversés ! Aux âmes découragées la bienheureuse Marie-Madeleine Postel montrera ce que peuvent, en dépit des obstacles les plus déprimants, une foi et une audace qui puisent en Dieu la force de ne défaillir jamais et le moyen d'aboutir.

Pour nous, au terme de cette étude, nous nous souvenons avec fierté, et aussi avec espérance, des paroles que Léon XIII prononça le 31 mai 1903, fête de la Pentecôte, en présence des cardinaux et des consultants préposés aux Saints Rites : « Heureux sommes-Nous, dit-il, de louer et de féliciter la France, mère de héros. Notre désir et

Notre souhait est que la vénérable Marie-Madeleine considère tendrement sa patrie, et qu'après lui avoir, durant sa vie, procuré en des temps calamiteux le secours de sa compassion, elle veuille bien, à cette heure où, hélas ! les flots d'une épouvantable tempête y sont soulevés contre la religion, lui venir en aide par une puissante intercession auprès de Dieu. »

La « tempête » que signalait le Saint-Père, c'était alors la persécution contre les congrégations religieuses, spoliées et bannies. L'intervention de la fondatrice préserva ses filles du malheur de l'exil, et leur épargna de recommencer sans elle ces exodes douloureux, dont elle connut si souvent l'âpre désolation.

Mais tandis que nous achevons sa biographie, en remerciant Dieu de cette faveur, comment ne pas répéter la prière du pape, alors qu'un autre ouragan, déchaîné sur notre pays, le saccage, l'ensanglante et le décime ? Comment ne pas conjurer notre bienheureuse compatriote de s'unir aux saints et aux saintes innombrables de France pour rappeler à « Celui de qui relèvent tous les empires et qui se glorifie de leur donner quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons », ces titres de notre patrie à sa miséricorde, évoqués récemment avec tant de délicatesse par S. S. Benoît XV : « Avec juste raison on l'appela la Fille aînée de

l'Église, car elle donna toujours des preuves splendides de sa générosité pour les œuvres catholiques, spécialement pour les missions, et, depuis plusieurs mois, d'un bout à l'autre de son territoire, à l'armée, comme dans les ambulances et les hôpitaux, et jusque dans la moindre bourgade, elle offre des manifestations éclatantes de foi et de piété qui grandement Nous consolent. »

Institut Saint-Paul de Cherbourg, le 3 décembre 1916,
en la fête de saint François-Xavier.

AVERTISSEMENT

DE LA QUATRIÈME ÉDITION

En terminant le volume de la première édition, nous écrivions :

« Nous n'achevons pas aujourd'hui la vie de la bienheureuse Marie-Madeleine Postel. Mais, à la pensée de son culte et de son crédit grandissants, au spectacle des foules qui assiègent de leurs supplications son tombeau, et des merveilles qui justifient leur empressement, nous saluons avec confiance le jour prochain où nous pourrons clore une biographie, si simple et à la fois si émouvante, par l'invocation définitive qu'ont hâte de lui adresser notre piété et notre admiration. »

Moins de huit ans se sont écoulés, et voici réalisée notre attente. Le Saint-Père a prononcé que l'on pouvait procéder à la canonisation de

Marie-Madeleine Postel, et les fêtes qui la glorifieront se préparent à Rome et à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Malgré les travaux de notre charge pastorale, nous reprenons les dernières pages du volume pour l'achever. Coïncidence singulière, qui n'échappe point aux amis de la sainte, toujours des évêques ou des prélats ont été mêlés à son œuvre ou à sa biographie. M^{sr} Dancel, mort évêque de Bayeux, et M^{sr} Delamare, mort archevêque d'Auch, furent ses conseillers. Le dernier a aussi écrit sa vie, et M^{sr} Legoux restera, dans les annales de l'abbaye, comme l'un des artisans actifs et généreux de sa béatification.

Combien nous nous réjouissons, et rendons grâces à Dieu, de voir notre nom ajouté à cette phalange ! Aussi bien, ne sommes-nous ni moins dévot envers la sainte, ni moins confiant en son crédit, ni moins paternellement dévoué aux dignes religieuses qui suivent, avec tant d'exactitude et de zèle, les traces de leur Fondatrice.

Évêché du Mans, 28 novembre 1924, cent-soixante-huitième anniversaire de la naissance de sainte Marie-Madeleine Postel.

SAINTE MARIE-MADELEINE POSTEL

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIÈRES ANNÉES.

Presque à l'extrémité du département de la Manche, sur le versant nord-est, au bord de cette côte rocheuse dont l'aspect âpre contraste avec la verdure plantureuse et gaie du pays, non loin du raz tragiquement célèbre qui vit sombrer, en 1120, la *Blanche nef* et l'héritier d'Angleterre, la bourgade de Barfleur aligne, vers son petit port et son église trapue et austère, l'avenue de ses maisons de granit. C'est là que, le 28 novembre 1756, faillit mourir en naissant sainte Marie-Madeleine Postel.

Son père, Jean Postel, et sa mère, Thérèse Levallois, étaient issus de ces familles de demi-bourgeoisie campagnarde, qui, sans visée à l'influence,

jouissent, dans leur localité, de considération. Les Postel possédaient près du bourg, au village de la *Brettonne*, des maisons, des plants, des jardins; les Levallois habitaient Turlaville et y avaient pareillement de l'aisance. De part et d'autre, l'esprit foncièrement chrétien, des traditions d'honnêteté et de paix domestique et la pratique constante du travail formaient une ascendance, propice au jet d'une éminente vertu.

Alarmée du péril qui menaçait d'étouffer l'enfant, une voisine, Marie Buret, l'ondoya. Mais, dès le soir, l'abbé Bréard, vicaire à Barfleur, complétait les cérémonies du baptême, et les parrain et marraine, François Postel et Marie Levallois, nommaient leur nièce et filleule : Julie-Françoise-Catherine.

Celle-ci ne revint à l'église paroissiale que deux ans plus tard. De joie, sans doute, comme saint François de Sales, elle « se trémoussa » si fort, que sa mère lui dit de s'assagir, sous peine de « n'être plus la petite fille du bon Dieu ». Malgré son tout jeune âge, ces paroles l'émurent à ce point qu'elle en garda toujours la mémoire. Son âme ne tarda pas, d'ailleurs, à manifester, dans ses bégaiements et ses premières démarches, une naturelle ferveur. Mais alors que son père se plaisait, en cordant le chanvre, à réciter avec elle le chapelet, sa mère inclinait plutôt à réprimer les démonstrations d'une piété expansive. Peut-être craignait-elle que, sous la parade d'élangs mystiques, ne se trouvât point de

solidité suffisante. Une confidente de ses appréhensions, plus perspicace, la rassurait pourtant : « C'est le bon Dieu qui l'instruit, va ; il l'a faite pour Lui, et non pour toi¹. »

On s'explique que Thérèse Levallois se tint en éveil devant les extraordinaires allures de sa fillette. Les Normands, chacun le sait, n'ont aucune prédilection pour le gaspillage, et c'est un de leurs reproches les plus lourds que celui de « mauvaise ménagère ». Or, à cinq ans, Julie Postel, croisant sur sa route une gamine à peine vêtue, renouvela le geste de saint Martin et lui donna une part de ses habits. Sous la même inspiration charitable, ses chaussures passèrent, une autre fois, à un petit mendiant, tandis qu'à son tour pieds nus, elle regagnait la maison, enchantée de ses prouesses. L'accueil maternel encourageait cependant peu les récidives !

Elle les accomplissait généralement à l'aller, ou au retour de l'école. L'école, mot présomptueux et inexact, si l'on songe à nos groupes scolaires et à nos institutrices brevetées. Dans sa chambre, « la demoiselle » Vaze, comme on disait alors, enseignait, sans formalités ni diplôme, la lecture, les prières, le chant des cantiques et aussi le calcul. La leçon devait être médiocre, puisque Julie Postel,

1. La Providence choisit aussi le second enfant des Postel, dont elle fit un prêtre en 1785, et qui mourut en 1790 au diocèse de Versailles. Mais elle leur en donna cinq autres pour suivre les voies communes.

bientôt promue monitrice à cause de son application, de sa politesse, et de son autorité morale naissante, ne put, à onze ans, signer que d'une croix d'illettrée l'acte baptismal de son frère.

Marie Vaze compensait la modicité de ses connaissances par le dévouement et une grande charité. Les dispositions généreuses de son élève l'attirèrent : privée des ressources indispensables à de larges aumônes, elle employa le zèle et l'amabilité de la fillette à s'en procurer. Celle-ci s'en allait donc tendre gentiment la main pour les pauvres, indifférente aux « Voilà encore Julie ! » qui signalaient parfois avec humeur son approche. Sa mère eût encore préféré à cette quête d'autres amusements ; mais comme l'enfant était docile et affectueuse, elle ne voulait pas la priver du plaisir de porter à des vieillards indigents du bois et de l'eau fraîche, de balayer leur maison et d'allumer leur feu.

Dès ce moment, à travers certains mots ou démarches, pointait déjà une aube de sainteté. Julie tempérait les vivacités d'une nature pétulante, héritée de son père, par une gravité, qui, sans exclure la grâce, s'interdisait les brusqueries et les rires. « Elle n'a pas eu d'enfance », déclarera une de ses sœurs. De fait, ses raisonnements ou ses réflexions pittoresques dénotaient une maturité précoce, et comme une vue au delà de l'horizon. Durant un violent orage, elle témoigna une joie étrange : « Comment, lui reprocha sa mère, tu te réjouis,

quand tout le monde a peur? » — « Maman, répliqua-t-elle, c'est que maintenant les impies ne blasphèment pas. Je voudrais qu'il tonnât toujours. »

Charmé de tels propos et de la fidélité avec laquelle sa jeune auditrice résumait son catéchisme ou son prône, le curé de Barfleur disait : « Vraiment, cette petite répond mieux qu'une personne de vingt ans. » Aussi, quoique les statuts diocésains ne concédassent la première communion qu'à partir de la douzième année, il la jugea capable de communier dès neuf ans. Pour apaiser son scrupule d'enfreindre les prescriptions épiscopales, il répétait seulement avec bonhomie : « Cela ne créera pas de précédent ; car on ne reverra plus de Julie Postel. »

*
* *

L'évêque de Coutances, M^{gr} Talaru de Chalmazel, aurait-il blâmé, d'ailleurs, cette anticipation, s'il eût appris les austérités auxquelles l'enfant se livrait secrètement? Non contente de manger du pain sec, elle voulait déjà s'astreindre à la pratique du jeûne. Comme, au cours d'un sermon, le curé de Barfleur avait vanté les privations des premiers chrétiens, et annoncé que l'Église tolérait, à la collation, la valeur de deux onces, Julie arrangea ingénieusement deux coquilles en forme de balance, pour peser sa tartine. A la vue de la réduction

requis, son appétit d'enfant eut un sursaut d'étonnement, peut-être d'explicable regret; mais puisque le prédicateur l'avait dit, ne fallait-il pas se soumettre? Par bonheur, les parents s'en aperçurent, et le confesseur, dûment averti, brisa ce beau zèle. Que ne surveilla-t-on de même la couchette! Empêchée de se mortifier dans le vivre, Julie se dédommagea aussitôt en remplaçant par une pierre son oreiller.

Dieu agréait ces prémices. Barfleur possédait alors une garnison, dont les soldats, peu occupés, se querellaient fréquemment. Deux d'entre eux se disposaient à se battre en duel, non loin de l'école, dans le champ de la *Forgette*, quand le bruit de leur altercation parvint aux élèves, à la fois curieuses et apeurées. Julie ne songea qu'au scandale : conjurant la maîtresse de faire prier ses compagnes, elle se précipita, le crucifix à la main, et s'agenouilla auprès des adversaires. Ce geste, cette candeur, des supplications si touchantes, les émeuvent : d'un commun mouvement, ils jettent leurs armes et se réconcilient. La population, vite informée, en estima plus encore la fillette; même, le père d'un des bretteurs vint la remercier : « C'en est pas à moi qu'il faut s'adresser, répondit-elle humblement, mais au bon Dieu. »

Il convenait de donner à cette enfant, si riche d'espérances, une instruction moins précaire que celle de « la demoiselle Vaze ». La générosité d'une personne de Barfleur l'introduisit chez les bénédic-

tines de Valognes. Leur monastère, fondé au début du xvii^e siècle, recevait, pour leur éducation, des jeunes filles de condition aisée, et hospitalisait, en même temps, des orphelines et des veuves pauvres. L'abbesse, Marie-Françoise de Faoucq de Jucoville, accueillit avec bienveillance la nouvelle élève, qui justifia, dès les premières semaines, son renom d'intelligence et de vertu.

A la voir progresser rapidement, les religieuses conçurent le naturel désir de la garder. Mais Julie retournait, chaque année, dans sa famille, et taisait encore ses résolutions. Quand elle eut atteint dix-huit ans, il lui fallut prendre parti. Décevant l'attente des sœurs et les prévisions de ses compatriotes, qui la croyaient vouée au cloître, elle ne sollicita point de ses parents l'autorisation d'entrer en religion. La Bruyère persiflait « les riches abbayes où des filles qui avaient de la vertu, de la santé, de la ferveur et une bonne vocation, n'étaient pas assez riches pour faire vœu de pauvreté » ; Julie, elle, disait de sa voix douce : « J'aimerais des religieuses qui n'auraient d'autres rentes que leurs doigts, et qu'une pauvreté réelle contraindrait au travail ». Elle quitta donc Valognes et revint à Barfleur.

Quelques-uns se méprirent d'abord sur ses intentions. Un jeune homme, à qui elle plaisait, la demanda même en mariage. La jeune fille se contenta de répondre : « Non, aujourd'hui ; mais je ne dis pas non pour demain. » Les Normands

connaissent trop le sens précis de ces réponses dilatoires pour que le candidat attendit naïvement un chimérique lendemain. Du reste, on ne tarda pas à être renseigné. Si les voies de Dieu demeurent obscures, il y a des éclaircies soudaines, qui indiquent que le chemin est, nonobstant, tracé, et nous avançons alors d'un pas plus ferme, parce que nous nous sentons guidés par une volonté souveraine et sage. Ignorante de sa destinée, Julie Postel orientait sa vie et commençait son long noviciat, en ouvrant une école à Barfleur.

CHAPITRE II

L'INSTITUTRICE DE BARFLEUR.

Qui dira l'influence d'une parole, d'une lecture, d'un exemple? Le cri spontané du Corrège a jailli des lèvres de plusieurs. Combien virent ainsi brusquement apparaître leur vocation au contact d'une grande âme, au récit de ses exploits! La personnalité si intéressante de saint Jean-Baptiste de la Salle et le succès de son œuvre attirèrent, de la sorte, Julie Postel : il lui sembla que la Providence l'appelait à greffer un rejeton sur l'arbre dont elle admirait la verdure et les fruits. Mais ce n'étaient encore que de vagues aspirations et des lueurs fugitives.

En 1774, l'année où moururent le pape Clément XIV et le roi Louis XV, l'ancienne collaboratrice de Marie Vaze créa un pensionnat à Barfleur. Comme il ne s'agissait plus de rudiments, les élèves affluèrent. L'institutrice inaugurait cette éducation pratique qui sera la marque originale de ses fondations : elle enseignait à coudre et à tricoter, pour reposer de l'écriture et du calcul,

et initiait les enfants aux petits travaux du ménage. Cette diversité dans l'effort les enchantait : leurs familles n'avaient pas de punition plus efficace que de les retenir à la maison. La maîtresse était, d'ailleurs, si obligeante, si attentive à ne les point contrister, qu'un prêtre, qui avait lu Delille, s'écriait : « Elle a sûrement des doigts de sucre. »

Rien de langoureux, néanmoins, dans sa direction. Son ascendant naissait de la confiance et de l'affection qu'inspirent la bonté et la vertu. Loin d'accaparer les âmes, elle ne les conquérait par sa douceur que pour les donner à Dieu. L'une des principales récompenses de la classe n'était-elle pas de prononcer, à certains moments, des invocations pieuses, qui provoquaient la réponse de l'ensemble ?

Les écolières admiraient la piété ardente de leur maîtresse. Chaque matin, elles la voyaient sortir de l'église, après y avoir assisté à la messe et communiqué. A cette époque, vivotait à Barfleur, près de *la Bretonne*, un prieuré d'Augustins. C'est la chapelle de ce couvent que Julie Postel fréquentait de préférence. Le sacristain lui en remit une clef, et il avouait plus tard que jamais il n'avait pu ensuite barrer ni ouvrir la porte, tant la dévote visiteuse était fidèle à partir la dernière ou à le devancer.

L'école ne suffisait point au zèle de l'institutrice : elle voulait occuper la jeunesse, que l'oisiveté et le voisinage de la garnison eussent dissipée. Comme

elle brodait avec talent, elle organisa un atelier, où le désir de profiter de ses exemples, s'ajoutant à la hâte de recevoir ses leçons, groupa nombre de jeunes filles. On s'y délassait par de gaies causeries, des anecdotes édifiantes, et le chant de cantiques, que la maîtresse amplifiait quelquefois d'un couplet. N'était-ce pas une esquisse de nos patronages? Le souvenir du pensionnat et de l'atelier se perpétua dans le pays, à telles enseignes qu'on disait fréquemment d'une femme désœuvrée et nonchalante : « On voit bien qu'elle n'a pas été formée par Julie Postel. »

Un autre avantage dérivait de ces réunions. Tandis que les toilettes bigarrées et très ouvertes du XVIII^e siècle avaient fini par s'introduire dans le Val-de-Saire, l'institutrice s'était imposé des vêtements sombres, un voile, et un fichu si haut montant qu'il devint presque légendaire. Devant un décolletage audacieux, le curé de Barfleur s'écriait, mi-bourru, mi-badin : « Où est l'épingle de modestie de Julie Postel? » Sans faire la prude, la maîtresse déconseillait les extravagances et invitait à la retenue, formant ainsi peu à peu, par son action discrète, cette élite de femmes chrétiennes, dont la vertu, profondément enracinée dans la piété, permit à la région de traverser, loin du désordre, les années de trouble.

Le soin des pauvres n'avait pas abandonné la sainte, ni, non plus, ses désirs de mortification : elle s'y livrait avec élan. Dès cette époque, elle

MÊME LIBRAIRIE

- Saint Pie V** (1504-1572), par S. G. Mgr GRETE, évêque du Mans. *Troisième édition.* 1 vol. in-12..... 4 fr. "
Ouvrage couronné par l'Académie française.
- La sainte Mère Barat**, par GEOFFROY DE GRANDMAISON. *Huitième édition.* 1 vol. in-12..... 4 fr. "
- Les Bienheureuses Carmélites de Compiègne.** par M. VICTOR PIERRE. *Septième édition.* 1 vol. in-12... 4 fr. "
- Saint Thérèse de l'Enfant Jésus**, par le Baron J. ANGOT DES ROTOURS. *Sixième édition.* 1 vol. in-12..... 4 fr. "
- Sainte Mélanie** (383-439), par Georges GOYAU, de l'Académie française. *Dixième édition.* 1 vol. in-12..... 4 fr. "
- Sainte Colette**, par M. PIDOUX. *Quatrième édition.* 1 volume in-12..... 4 fr. "
- Saint Vincent de Paul**, par le prince E. DE BROGLIE. *Vingtième édition.* 1 vol. in-12..... 4 fr. "
- Le saint Curé d'Ars**, patron des curés français (1786-1859), par M. Joseph VIANEY. *Trente-septième édition.* 1 volume in-12..... 4 fr. "
- Sainte Jeanne d'Arc**, par L. PETIT DE JULLEVILLE. *Dix-septième édition.* 1 vol. in-12..... 4 fr. "
- Sainte Geneviève**, par l'abbé Henri LESÈTRE. *Onzième édition.* 1 vol. in-12..... 4 fr. "
- Sainte Thérèse** (1515-1582), par HERNI JOLY, membre de l'Institut. *Seizième édition.* 1 vol. in-12..... 4 fr. "
- Saint Grégoire VII**, par M. Augustin FLICHE. *Troisième édition.* 1 vol. in-12..... 4 fr. "
Ouvrage couronné par l'Académie française.
- Saint Charles Borromée** (1538-1584), par M. Léonce CELIER. *Cinquième édition.* 1 vol. in-12..... 4 fr. "
Ouvrage couronné par l'Académie française.
- Madame Louise de France.** La Vénérable Thérèse de Saint-Augustin (1737-1787) par GEOFFROY DE GRANDMAISON. *Huitième édition.* 1 vol. in-12..... 4 fr. "
Ouvrage couronné par l'Académie française.
- La Vénérable Anne-Marie Javouhey**, fondatrice de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny (1779-1851), par M. le Chanoine V. CAILLARD. *Troisième édition.* 1 vol. in-12. 4 fr. "

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

